

Image not found or type unknown



La ntionalité par filiation

Par **fazo76**, le **26/01/2012** à **23:22**

Bonjour,j'ai mon arriere qui est né 1896 en algerie il avait la nationalité française jusqu'a sa mort en 1965 et le seul document en ma pocession sa carte d'identié française j'ai contacter le tribunal de mon departement ces dernier mon complètement fermer les portes en me disant en 1896 tous les algerien avaient une carte d'identité française et c pas pour sa qu'il avaient acquis la nationalité française il nous faudrait soit le journal officiel ou vous écrivez a nantes pour demander un duplicata de son certificat de nationalité et vu que sa datte de tres tres longtemps c pas sure alors je vous demande de m'aider afin de prouver que mon arriere grand pere etait bien et bel français et que je puisse faire mes démarches a mon tour pour avoir la nationlité par filiation je vous en remerci par avance